



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP14/Doc.29.2.2

26 mai 2023

Original: Français

14^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Samarcande, Ouzbékistan, 12 – 17 février 2024
Point 29.2 de l'ordre du jour

MÉGafaune SAHÉLO-SAHARIENNE

(Préparé par le Gouvernement du Maroc)

Résumé:

Ce document propose l'amendement de la Résolution 9.21 (Rev.COP13) Mégafaune sahélo-saharienne, afin d'établir une Initiative pour la mégafaune sahélo-saharienne et présente, pour adoption, le plan de travail pour l'initiative de la MFSS

*Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

MÉGafaune SAHÉLO-SAHARIENNE

Contexte

Evolution de l'action concertée sur la mégafaune sahélo-saharienne

1. La quatrième réunion de la Conférence des Parties à la CMS (COP4, Nairobi, Kenya) a adopté la [Recommandation 4.5](#) en 1994, relative à l'Action concertée pour les ongulés sahélo-sahariens. L'objectif de cette Action concertée était d'encourager les 15 Etats de l'aire de répartition (Algérie, Burkina Faso, Egypte, Ethiopie, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan du Sud, Soudan, Tchad et Tunisie) à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action. Ce plan a été élaboré sur la base du diagnostic et de l'analyse des rapports de l'état de conservation des différentes espèces et de leurs habitats, et structuré en objectifs, programmes et activités tant au niveau des espèces que des États de l'aire de répartition.
2. En 2008, la COP9 de la CMS (Rome, Italie) a adopté la [Recommandation 9.2](#), renommant l'Action concertée pour les ongulés sahélo-sahariens en Action concertée pour la mégafaune sahélo-saharienne et l'étendant à d'autres espèces de grands mammifères se trouvant dans la zone de l'Action concertée. L'objectif de couvrir tous les grands mammifères migrateurs menacés des déserts tempérés et froids, des semi-déserts, des steppes et des montagnes associées de la région sahélo-saharienne, et inclure un plan d'action et des rapports sur l'état de toutes les espèces concernées.
3. En 2020, la COP13 de la CMS (Gandhinagar, Inde) a adopté [l'Action concertée 13.4](#) étendant l'Action concertée pour inclure la gazelle à front roux (*Eudorcas rufifrons*) inscrite à l'Annexe I de la CMS et le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) inscrit à l'Annexe II de la CMS. L'inclusion de ces espèces supplémentaires a entraîné l'inclusion de l'Erythrée dans la couverture géographique de l'action concertée.
4. [L'Action concertée 13.4](#) invite les Etats de l'aire de répartition et les autres parties prenantes à discuter, lors du Troisième séminaire régional, les orientations futures de l'Action concertée pour la mégafaune sahélo-saharienne, y compris ses dispositions opérationnelles, en s'inspirant des leçons pourraient être tirées d'initiatives existantes telles que l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale.
5. Les initiatives spéciales pour les espèces constituent un cadre de coopération entre les Etats de l'aire de répartition des espèces concernées pour renforcer la protection des espèces et l'amélioration leur l'état de conservation. Les initiatives mises en place, telle que l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI), ont permis de mieux coordonner les activités de conservation dans les régions concernées par l'initiative et de faire face de manière cohérente aux principales menaces pesant sur les espèces migratrices concernées.
6. La conservation de la mégafaune sahélo-saharienne et de ses habitats nécessite une coopération et coordination régionale pour la mise en œuvre des actions et mesures de conservation et de gestion des espèces. L'établissement d'une Initiative pour la mégafaune sahélo-saharienne (IMFSS), à l'instar l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI), comme mécanisme de coopération à long terme pour la conservation de la mégafaune sahélo-saharienne, constitue une opportunité à explorer pour renforcer le care de collaboration entre les Etats pour une meilleure conservation des espèces de la Mégafaune.

7. L'établissement de l'IMFSS similaire à la CAMI fournirait un cadre stratégique et de gouvernance commun pour l'action au niveau international afin de conserver les mammifères migrateurs et leur habitat dans la région. Elle pourrait rassembler et harmoniser la mise en œuvre des mandats existants sous la CMS et le Plan d'action, discutés par cette réunion ainsi que les initiatives entreprises par les partenaires. Elle se concentrerait sur la promotion des synergies entre les parties prenantes existantes, ainsi que sur le partage de la communication et le renforcement de la coopération entre secteurs et frontières.

Groupe d'Intérêt du Sahel & Sahara

8. Le potentiel de synergies avec les initiatives existantes dans la région, telles que le Groupe d'Intérêt du Sahel & Sahara (GISS), pourrait être bénéfique aux efforts de conservation des espèces de la mégafaune sahélo-saharienne et de leurs habitats. Le GISS est une association indépendante, non gouvernementale et apolitique, mise en place, organisée et modérée par SaharaConservation. Il est composé de membres provenant d'un large éventail d'institutions, dont des centres de recherche, des zoos et des associations zoologiques, des musées, des groupes de spécialistes de l'UICN, des ONG, des organisations gouvernementales et intergouvernementales, des détenteurs de registre généalogique, des coordinateurs de la survie des espèces (Plan de survie des espèces et Programme européen pour les espèces menacées) et des universités. Le GISS bénéficie d'un large éventail de compétences et de disciplines en matière de gestion et de conservation de la faune sauvage.
9. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une organisation formelle de membres, le GISS joue un rôle unique en tant que forum permettant aux experts de partager des informations scientifiques, de fournir des mises à jour sur les travaux entrepris, de discuter des projets pour l'année à venir et de construire des partenariats solides pour la conservation sahélo-saharienne à travers ses réunions annuelles. L'un des principaux objectifs du GISS est de promouvoir et de contribuer de manière tangible à la mise en œuvre des mandats de la CMS dans la région et au-delà.
10. Le GISS pourrait être un partenaire naturel de l'IMFSS en fournissant un pool d'expertise sur les espèces ainsi que sur les menaces auxquelles elles sont confrontées, comme le changement climatique, la désertification, le braconnage et le pastoralisme. Des points focaux pour chaque espèce et menace pourraient être établis pour fournir un soutien technique à la mise en œuvre de l'IMFSS.
11. En outre, les réunions annuelles du GISS pourraient être organisées conjointement avec les réunions des Etats de l'aire de répartition des espèces de la mégafaune sahélo-saharienne tous les trois ans, fusionnant ainsi les principales réunions scientifiques et politiques liées à la mégafaune sahélo-saharienne.

Discussion et analyse

12. Lors du Troisième séminaire régional sur la conservation et la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne qui s'est tenu à Agadir, au Maroc, en mars 2023, les États de l'aire de répartition et d'autres parties prenantes ont été invités à discuter des orientations futures de l'Action concertée pour la mégafaune sahélo-saharienne. Les Etats de l'aire de répartition ont unanimement convenu des avantages de l'établissement de l'IMFSS et le gouvernement du Maroc a déclaré qu'il proposerait une résolution pour l'établissement de la SSMFI lors de la COP14. Les projets d'amendements à la Résolution 9.21 (Rev.COP13) Mégafaune sahélo-saharienne, établissant l'IMFSS se trouvent à l'Annexe 1 de ce document.

Actions recommandées

13. La Conférence des Parties est invitée à :

- a) adopter les projets d'amendements à la Résolution 9.21 (Rev.COP13) en Annexe 1 de ce document ;
- b) adopter le programme de travail en Annexe 2, élaboré lors de troisième séminaire régional sur la conservation et la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne, qui énumère l'ensemble des actions et mesures requises et à mettre en œuvre pour la conservation des espèces la mégafaune sahélo-saharienne.

ANNEXE 1

AMENDEMENTS PROPOSÉS À LA RÉOLUTION 9.21 (Rev.COP13).

INITIATIVE POUR LA MÉGAFAUNE SAHÉLO-SAHARIENNE

Rappelant les recommandations 4.5 Action concertée pour six espèces d'ongulés sahélo-sahariens de l'annexe I et 9.2 Mégafaune sahélo-saharienne¹,

Reconnaissant que la faune des grands mammifères des zones arides du Sahel et du Sahara en Afrique d'Afrique du Nord et d'Eurasie compte de multiples espèces dont les populations sont menacées et dont l'état de conservation est très peu satisfaisant, et est même souvent critique;

Notant avec satisfaction les progrès accomplis au titre de l'Action concertée pour les ongulés la mégafaune sahélo-sahariens;

~~Se félicitant en particulier, de la contribution exceptionnelle du Sahara Conservation Fund et de ses partenaires visant à améliorer la conservation et la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne, en particulier au Niger et au Tchad;~~

Consciente que les zones arides sahéliennes et sahariennes d'Afrique, qui offrent un patrimoine naturel et culturel exceptionnel et sont caractérisées par des phénomènes de migration uniques en leur genre, constituent un domaine d'action capital de la Convention;

Rappelant que plusieurs espèces trouvées dans ce biome sont inscrites à l'Annexe I de la Convention;

~~Notant que la recommandation 4.5 adoptée par la Conférence des Parties à sa quatrième session (Nairobi, 7-11 juin 1994) a prié le Conseil scientifique, en coopération avec le Secrétariat, de lancer une Action concertée pour les ongulés sahélo-sahariens;~~

~~Prenant en compte le processus entre les sessions concernant la structure future de la CMS et consciente de ce que le développement de nouveaux instruments sera lié à ce processus,~~

Rappelant les décisions prises dans le cadre du processus de la structure future, y compris les activités 8 et 15 au titre de la Résolution 10.09 Structure et stratégies future de la CMS et de la Famille de la CMS exhortant les Parties à " Identifier des opportunités de coopération et de coordination au niveau local et régional par la création de synergies basées sur la géographie", et à "chercher des opportunités de développer des relations synergiques basées soit sur la géographie soit sur le groupement des espèces", comme par exemple avec le développement d'un programme de conservation commun,

~~Prenant note de la recommandation des 14e et 15e réunions du Conseil scientifique visant à ce que l'action concertée pour les ongulés sahélo-sahariens soit poursuivie et étendue à d'autres espèces de grands mammifères présents dans la zone de l'action concertée,~~

Reconnaissant les recommandations de la 6^e réunion du Comité de session du Conseil scientifique de clôturer l'Action concertée pour la mégafaune sahélo-saharienne et d'établir une Initiative pour la mégafaune sahélo-saharienne qui s'étende au Danakil et aux déserts et semi-déserts adjacents, en ajoutant l'âne sauvage d'Afrique (*Equus africanus*) à l'Initiative ainsi que la gazelle de Soemmerring (*Nanger soemmerringii*) au cas où elle serait inscrite sur

¹ La recommandation 4.5 et la recommandation 9.2 ont été regroupées par la COP12 dans la résolution 9.21 (COP12) et abrogées.

la CMS.

Reconnaissant les succès de l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI) dans le renforcement de la conservation des mammifères migrateurs d'Asie centrale grâce à un cadre commun pour coordonner les activités de conservation dans la région et pour traiter de manière cohérente les principales menaces pesant sur les espèces migratrices comme un exemple pour une Initiative pour la mégafaune sahélo-saharienne,

*La Conférence des Parties à la
Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage*

0. Établit l'initiative pour la mégafaune sahélo-saharienne (IMFSS) couvrant l'addax (*Addax nasomaculatus*), l'âne sauvage d'Afrique (*Equus africanus*), le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*), la gazelle de Cuvier (*Gazella cuvieri*), la gazelle dama (*Nanger dama*), la gazelle à front roux (*Eudorcas rufifrons*), l'oryx algazelle (*Oryx dammah*), la gazelle leptocère (*Gazella leptoceros*), et la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*), présentes dans le Sahel, le Sahara, le désert du Danakil et les déserts et semi-déserts adjacents, avec l'Algérie, le Burkina Faso, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Sud-Soudan, le Soudan, le Tchad et la Tunisie comme États de l'aire de répartition de l'initiative ;
- 0-bis Adopte le Plan d'action de l'Initiative pour la mégafaune sahélo-saharienne, y compris les plans spécifiques aux espèces, figurant en annexe à la présente résolution ;
- 0-ter Charge le Secrétariat d'assumer le rôle de coordination de l'Initiative et de la mise en œuvre du Plan d'action et de convoquer des réunions régulières des États de l'aire de répartition pour surveiller la mise en œuvre du Plan d'action, réviser le Plan d'action si nécessaire et surveiller la fonctionnalité de l'Initiative ;
1. Encourage les États de l'aire de répartition et les autres Parties intéressées à préparer, en coopération avec le Conseil scientifique et le Secrétariat, les propositions nécessaires d'inscription aux Annexes I ou II des espèces menacées qui pourraient bénéficier de cette Initiative ; action concertée.
2. Encourage le Secrétariat à poursuivre ses efforts pour amener les États de l'aire de répartition de la faune sahélo-saharienne qui ne sont pas encore Parties à adhérer à la Convention ; et à se concerter avec les autres Conventions concernées pour accroître les synergies.
- 2-bis Encourage le Secrétariat à établir et à renforcer des partenariats avec les organisations concernées, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur la lutte contre la désertification, l'Initiative de la Grande Muraille verte, la Banque mondiale et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales ;
- 2-ter Encourage le Secrétariat à collaborer avec le Groupe d'intérêt pour le Sahel et le Sahara afin de soutenir l'Initiative par des conseils techniques ;
3. Exhorte les Parties à appliquer une approche écosystémique et à redoubler d'efforts pour conserver et restaurer les habitats de la mégafaune sahélo-saharienne, en particulier dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) ;

4. *Prie* instamment les États de l'aire de répartition non-Parties à appuyer l'Initiative Action concertée, eu égard à son importance au niveau mondial ; et
- 4-bis Demande au Secrétariat de faire rapport sur la mise en œuvre de la présente résolution à chaque réunion de la Conférence des Parties, le cas échéant.

ANNEXE 2

PLAN D' ACTIONS POUR LA MÉGAF AUNE SAHÉLO-SAHARIENNE

Ce Plan d'actions vise à cadrer les actions et mesures à entreprendre pour la conservation des espèces Mégafaune sahélo-sahariennes (MFSS), dans tous les milieux où elles se produisent (sauvage, réintroduit, semi-captif et captif), aligné avec les stratégies déjà développées pour d'autres espèces.

*Les termes employés et la façon de les présenter ne sous-entend l'expression d'aucune opinion quelle qu'elle soit de la part du Secrétariats de la CMS ou des Organisations contributrices en ce qui concerne le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone sous son contrôle, ou de la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

Contenu

A- Plan d'actions au niveau régional

B- Plan d'actions par espèce

Addax (<i>Addax nasomaculatus</i>)	13
Oryx algazelle (<i>Oryx dammah</i>).....	17
Gazelle dama (<i>Nanger dama</i>)	20
Gazelle leptocère (<i>Gazella leptoceros</i>)	43
Gazelle de Cuvier (<i>Gazella cuvieri</i>)	47
Gazelle dorcas (<i>Gazella dorcas</i>)	53
Gazelle à front roux (<i>Eudorcas rufifrons</i>).....	55
Mouflon à manchettes (<i>Ammotragus lervia</i>).....	57

A- PLAN D'ACTION AU NIVEAU RÉGIONAL

1. Politique et législation	Indicateurs	Acteurs
1.1. Examiner, renforcer et vulgariser les cadres juridiques en relation avec la conservation des espèces et des espaces et s'aligner sur les obligations de la CMS, en travaillant également par le biais du programme sur la législation nationale de la CMS.		
1.2. Inclure la conservation des espèces de MFSS et de leurs habitats dans les stratégies et les plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) – instrument de mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CBD).		
1.3. Intégrer la conservation de la MFSS dans tous les secteurs gouvernementaux appropriés, y compris l'agriculture, les infrastructures, l'exploitation minière/l'excavation, l'eau, le tourisme, la défense.		
1.4. Se conformer aux obligations de la CMS, de la CITES et de la CBD (y compris, le Cadre mondial de la biodiversité) sur le prélèvement, l'utilisation et le commerce.		
1.5. Encourager le développement du partenariat public-privé.		
2. Gestion des écosystèmes		
2.1. Identifier et cartographier les habitats et corridors importants pour la MFSS.		
2.2. Inclure la conservation des habitats de la MFSS dans la planification intégrée de l'utilisation des terres (Cadre mondial de la biodiversité (CMB) Cible 1).		
2.3 Restaurer les sites importants pour la MFSS conformément aux obligations de la CMS (CMB Cible 2).		
2.4. Développer des programmes de gestion intégrée des pâturages avec les communautés locales dans les sites clés.		
2.5. Assurer la gestion durable de l'eau, en particulier éviter le creusement de nouveaux puits d'eau dans les aires protégées et autres sites importants pour la MFSS.		
2.6. Engager le secteur minier dans la mise en œuvre des projets de conservation de la MFSS.		

2.7. Réaliser les études d'impact environnemental et social (EIES) des projets de développement conformément aux obligations de la CMS et aux normes internationales et nationales.		
3. Protection des sites		
3.1. Revoir/étendre les réseaux d'aires protégées pour une couverture adéquate des populations de MFSS et des corridors importants afin d'atteindre les objectifs du CMB (Cible 3)		
3.2. Développer/actualiser et mettre en œuvre les plans de gestion des aires protégées abritant des espèces MFSS.		
3.3 Promouvoir les aires protégées transfrontalières pour les espèces MFSS.		
4. Action sur les espèces (CMB Cible 4)		
4.1. Établir le statut actuel de toutes les espèces.		
4.2. Prendre des mesures urgentes pour prévenir les extinctions des espèces les plus menacées.		
4.3. Protéger efficacement les populations connues de toutes les espèces.		
4.4. Réintroduire ou renforcer les populations appauvries.		
4.5. Adopter l'approche du Plan unique pour la gestion ex situ et in situ.		
4.6. Renforcer les actions de la recherche scientifique.		
5. Engagement communautaire		
5.1. Consolider/actualiser/elaborer et mettre en œuvre programmes communautaires sur les espèces MFSS.		
5.2. Impliquer, de façon participative, les communautés locales dans la gestion des aires protégées et valoriser les pratique endogène et leur savoir-faire en matière d'espèces et d'habitats de la MFSS.		
5.3. Promouvoir le dialogue intercommunautaire et les activités génératrices de revenu.		
5.4. Encourager les initiatives communautaires de conservation et valorisation de la MFSS.		
6. Éducation, sensibilisation et communication		
6.1. Mener des campagnes de sensibilisation sur la MFSS et la nécessité de conserver les espèces et les habitats dans les zones clés au près des		

communautés locales et du grand public à travers des ateliers cibles et les médias		
6.2. Engager / Sensibiliser les acteurs des secteurs de la chasse, de l'éducation et du tourisme sur la MFSS et la nécessité de conserver les espèces et les habitats.		
6.4. Sensibiliser les responsables nationaux et locaux, la justice, la police, les douanes et l'armée aux espèces MFSS.		
7. Changement climatique		
7.1. Réaliser des évaluations de la vulnérabilité et les capacités d'adaptation au changement climatique pour les espèces de MFSS.		
7.2. Identifier les impacts du changement climatique sur la MFSS et leur habitats.		
7.3. Mettre en œuvre les mesures d'adaptation des espèces de MFSS aux changements climatiques.		
8. Moyens de mise en œuvre		
8.1. Œuvrer à la mise à disposition des équipements et des technologies adéquats pour conserver efficacement les espèces de MFSS.		
8.2. Renforcer les capacités dans tous les domaines techniques nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action régional et des plans d'action spécifiques aux espèces.		
8.3. Renforcer les capacités de mobilisation de fonds pour la mise en œuvre du plan d'action.		
9. Coopération régionale		
9.1. Renforcer la coopération bilatérale et multilatérale sur la conservation des populations des espèces de MFSS transfrontalières y compris l'échange de bonnes pratiques.		
9.2. Encourager des initiatives transfrontalières et promouvoir la coordination pour la lutte contre le braconnage		
9.3. Elaborer une base de données régionale pour les espèces de MFSS adossée d'un mécanisme d'échange d'information		
9.4. Œuvrer à l'intégration dans les activités de conservation de la MFSS dans les initiatives régionales y compris de la Grande Muraille Verte		

B- PLAN D'ACTION PAR ESPÈCE

Addax (*Addax nasomaculatus*)

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
Objectif 1. La population d'addax sauvage est protégée et surveillée de manière efficace.			
1.1. Établir le statut			
1.1.1. Effectuer des patrouilles régulières entre Termit et la frontière tchadienne (véhicule, chameau, avion).	Calendrier des patrouilles accepté et financé		
1.1.2. Effectuer des patrouilles et collecter des informations du côté tchadien de la frontière	Calendrier des patrouilles accepté et financé Accord sur un système d'information communautaire		
1.1.3. Effectuer une opération de pose de colliers satellite à la fin de 2023.	Réalisation d'une enquête préparatoire addax avec collier et suivi		
1.1.4. Relevé dans les ergs entre la RNNTT et la réserve naturelle nationale Air et Ténéré_RNNAT (depuis l'air et au sol)	Rapports d'enquête		
1.1.5. Conserver les enregistrements dans une base de données centrale	Base de données et carte établies		
1.2. Renforcer l'efficacité de la lutte contre le braconnage			
1.2.1. Augmenter la capacité de la DFPCR	Séances de formation pour les gardes forestiers Nombre suffisant de véhicules et de motos disponibles Équipement et technologie disponibles		
1.2.2. Impliquer les militaires nigériens dans les activités de conservation	Signature d'un accord interministériel		
1.2.3. Effectuer des patrouilles militaires le long des principaux corridors routiers.	Des patrouilles régulières ont lieu		
1.2.4. Assurer la formation du personnel militaire	Sessions de formation organisées		
1.3. Minimiser l'impact de la production pétrolière sur addax			
1.3.1. Obtenir un accord formel avec le ministère du Pétrole et les compagnies pétrolières sur les activités conjointes.	Protocole d'accord signé		
1.3.2. Évaluer les impacts potentiels sur l'addax du tracé proposé pour l'oléoduc Tchad-Niger.	Réalisation d'une analyse d'impact		
1.4. Consolider l'engagement communautaire			

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
1.4.1. Obtenir des accords avec les communautés clés dans la zone addax	Réunions de sensibilisation organisées Mémorandums d'Entente (MoUs) signés Communautés activement impliquées		
1.4.2. Développer un système standardisé de rapports communautaires	Accord sur un système d'information communautaire Rapports réguliers soumis		
1.4.3. Travailler avec les préfets pour empêcher la délivrance de permis pour le creusement de nouveaux puits d'eau dans les zones clés.			
1.4.4. Travailler avec les préfets pour détruire les puits d'eau non autorisés dans les zones clés.	Puits détruits		
Objectif 2. Le statut de l'espèce dans la nature est établi, et l'espèce est protégé et surveillé			
2.1. Tchad (Eguez et Siltou)			
2.1.1. Effectuer des relevés aériens et terrestres (voir aussi 1.2.2)	Enquêtes réalisées		
2.1.2. Travailler avec les communautés sur la conservation	Réunions de sensibilisation organisées		
2.1.3. Renforcer les capacités de la DFAP	Evaluation des besoins en capacités		
2.2. Mauritanie			
2.2.1. Réaliser des enquêtes par questionnaire et sur le terrain	Enquêtes réalisées		
Objectif 3. Les addax sont réintroduits avec succès dans des parties appropriées de leur aire de répartition indigène.			
3.1. Consolider la réintroduction au Maroc			
3.1.1. Poursuivre le programme de diffusion prévu	Croissance et expansion de la population		
3.1.2. Maintenir le programme de surveillance	Analyse des résultats (reproduction, mouvements, utilisation de l'habitat)		
3.1.3. Consolider l'engagement communautaire	MoUs renouvelés		
3.1.4. Minimiser les effets des perturbations touristiques sur addax	Désignation de zones d'exclusion pour la conduite de dunes Les opérateurs touristiques engagés Programmes de sensibilisation développés		
3.2. Consolider la réintroduction dans l'OROA (Tchad)			
3.2.1. Poursuivre le programme de diffusion prévu	Croissance et expansion de la population		
3.2.2. Maintenir le programme de surveillance	Analyse des résultats (reproduction, mouvements, utilisation de l'habitat)		
3.2.3. Consolider l'engagement communautaire	MoUs renouvelés		

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
3.3. Consolider la réintroduction en Tunisie			
3.3.1. Résoudre les problèmes actuels sur chaque site	Croissance et expansion de la population		
3.3.2. Maintenir le programme de surveillance	Analyse des résultats (reproduction, mouvements, utilisation de l'habitat)		
3.4. Réintroduction dans l'Ennedi (Tchad)	Addax réintroduits		
3.5. Réaliser des études de faisabilité sur d'autres réintroductions	- Études réalisées - Identification de sites potentiels de libération		
Objectif 4. La diversité génétique d'addax sauvage est maximisée et la gestion des populations <i>ex situ</i> d'addax est optimisée pour soutenir la conservation <i>in situ</i>			
4.1 <i>In situ</i>			
4.1.1. Capturer des individus sauvages pour conserver leur diversité génétique unique	Addax capturé et transféré au centre de reproduction		
4.1.2. Établir un centre de reproduction en captivité au Niger	- Centre construit - Personnel formé à l'élevage - Élaboration d'un plan d'élevage		
4.1.3. Intégrer la femelle sauvage capturée à Kelle dans le programme de reproduction	La femelle se reproduit avec succès		
4.1.4. Intégrer les addax captifs privés au programme de reproduction	Animaux localisés et intégrés		
4.1.5. Poursuivre la recherche génétique et génomique	Analyses effectuées		
4.1.6. Élaborer un plan global pour assurer la conservation maximale de la diversité génétique	Plan terminé		
4.1.7. Donner la priorité aux biobanques, à la génération de lignées cellulaires, aux technologies de reproduction et à la circulation des cellules germinales.	Stratégies développées		
4.2 <i>Ex situ</i>			
4.2.1. Maintenir et étendre les programmes de sélection coordonnés	- Augmentation du nombre d'institutions participantes - Augmentation du nombre d'addax inclus dans les programmes		
4.2.2. Gestion intégrée <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> dans le cadre d'une "approche à plan unique".	Plan intégré produit		
4.2.3. Maintenir la population du Souss-Massa comme source régionale pour les réintroductions.	L'élevage se poursuit		

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
4.2.4. Améliorer l'intégration des données de génétique moléculaire dans la modélisation de la viabilité des populations et les stratégies de gestion	Résultats incorporés		
Objectif 5. Les communautés locales sont impliquées dans tous les projets de conservation d'addax et la sensibilisation à la conservation d'addax est renforcée à tous les niveaux.			
5.1 Communautés locales			
5.1.1 Maintenir les programmes communautaires existants	Réunions de sensibilisation organisées		
6.1.2. Établir des programmes communautaires dans les zones de nouvelles opérations	- Réunions de sensibilisation organisées - Signature d'accords communautaires		
5.2 Sensibilisation			
5.2.1. Distribuer des informations au public par le biais de la presse, de la télévision et des médias sociaux.	Messages, articles, posts sur les médias sociaux publiés		
5.2.2. Sensibiliser les communautés locales à la conservation d'Addax dans toutes les zones clés.	Organisation de sessions de sensibilisation		
5.2.3. Sensibiliser les fonctionnaires régionaux, la police, les douanes et les militaires à la situation d'Addax.	Réunions conjointes		

Oryx algazelle (*Oryx dammah*)

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
Objectif 1. La réintroduction des oryx algazelle dans la nature			
1.1. La population réintroduite au Tchad est viable à long terme.			
1.1.1 Poursuivre le programme de libération dans les OROA	Croissance de la population et expansion de l'aire de répartition Catégorie inférieure de menace sur la liste rouge de l'UICN		
1.1.2. Assurer une protection efficace	Calendrier des patrouilles accepté et financé Séances de formation pour les gardes forestiers Nombre suffisant de véhicules et de motos disponibles Équipement et technologie disponibles		
1.1.3. Augmenter la capacité du DCFAP	Calendrier des patrouilles accepté et financé		
1.1.4. Poursuivre la surveillance par satellite, aérienne et au sol	Rapports d'enquête Analyses effectuées		
1.1.5. Consolider l'engagement communautaire	Maintien du système de rapports communautaires Ateliers communautaires organisés Accords signés dans les domaines d'expansion de l'oryx algazelle		
1.1.6. Éviter la construction de nouveaux puits d'eau dans les zones clés	Zones clés cartographiées Pas de nouveaux puits construits Puits non autorisés détruits		
1.2. Les oryx algazelles sont réintroduits avec succès dans de nouveaux sites.			
1.2.1. Maroc			
1.2.1.1. Mettre en œuvre le programme de libération programmée	Oryx libérés		
1.2.1.2. Développer un programme de suivi	Programme développé		
1.2.1.3. Garantir l'engagement de la communauté	Ateliers communautaires Protocoles d'accord conclus		

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
1.2.2. Niger			
1.2.2.1. Mettre en œuvre la version proposée dans le RE Gadabedji	Oryx libéré		
1.2.2.2. Développer un programme de suivi	Programme développé		
1.2.2.3. Assurer l'engagement de la communauté	Ateliers communautaires Protocoles d'accord conclus		
1.2.3. Mener des études de faisabilité sur d'autres réintroductions	Études réalisées Identification de sites potentiels de libération		
1.2.4. Mettre en place les conditions requises pour d'autres introductions			
Objectif 2. Consolider les populations réintroduites en semi-captivité en Tunisie et au Sénégal			
2.1. Tunisie			
2.1.1. Développer un programme de gestion des métapopulations	Augmentation des effectifs sur chaque site		
2.1.2. Effectuer un suivi régulier	Résultats disponibles (effectifs, reproduction, utilisation de l'habitat)		
2.1.3. Établir des couloirs entre les sites	Corridors cartographies		
2.1.4. Relâcher les oryx dans le grand paysage	Oryx libérés		
2.1.5. Garantir l'engagement de la communauté	Ateliers communautaires Protocoles d'accord conclus		
2.1.6. Renforcer la capacité de la DGF	Evaluation des besoins en capacités Ateliers de formation organisés		
2.2. Sénégal			
2.2.1. Développer la population katane	Augmentation des effectifs		
2.2.2. Effectuer un suivi régulier	Résultats disponibles (effectifs, reproduction, utilisation de l'habitat)		
2.2.3. Extension de l'enceinte Katane	Construction d'une enceinte élargie		
2.2.4. Restaurer l'habitat dans la réserve du Ferlo	Les zones clés restaurées		
2.3.5. Relâcher les oryx dans le grand paysage	Oryx libérés Signature d'accords communautaires		
2.2.6. Renforcer la capacité de la DGF	Evaluation des besoins en capacités Ateliers de formation organisés		
Objectif 3. La diversité génétique de l'oryx algazelle est maximisée et la gestion des populations <i>ex-situ</i> est optimisée pour soutenir la conservation <i>in situ</i>.			
3.1. Poursuivre la recherche génétique et génomique	Analyses effectuées		

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
3.2. Élaborer un plan global pour assurer la conservation maximale de la diversité génétique	Plan terminé		
3.3. Donner la priorité aux biobanques, à la génération de lignées cellulaires, aux technologies de reproduction et à la circulation des cellules germinales.	Stratégies développées		
3.4. Maintenir et étendre les programmes de sélection coordonnés	- Augmentation du nombre d'institutions participantes - Augmentation du nombre d'oryx algazelle inclus dans les programmes.		
3.5. Gestion intégrée <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> dans le cadre d'une « approche à plan unique ».	Plan intégré produit		
3.6. Maintenir la population du parc national Souss-Massa comme source régionale pour les réintroductions.	L'élevage se poursuit		
3.7. Améliorer l'intégration des données de génétique moléculaire dans la modélisation de la viabilité des populations et les stratégies de gestion	Résultats incorporés		

Gazelle dama (*Nanger dama*)

Objectifs et actions actualisés pour la conservation de la gazelle dama (*Nanger dama*) (2021-2028). (Extrait de l'évaluation à 2,5 ans, 2021)²

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
DANS LA NATURE						
Objectif 1. Faire un suivi efficace des populations sauvages						
1.1. Tchad : Réserve de faune de l'Ouadi Rimé-Ouadi Achim (OROA)	Résultats de l'étude	En cours	DCFAP, SCF		<ul style="list-style-type: none"> Le suivi systématique de la population est entravé par les restrictions de déplacements dues au Covid L'enregistrement des observations locales et opportunistes est en cours Les effectifs sont stables Le relevé aérien est en bonne voie pour novembre 2021 	SCF / DCFAP (VB, JN, MH H)
1.2. Tchad: Manga	Résultats de l'étude	2019-2020	Noé, DCFAP, SCF	Accomplie sur période 2019 – 2020 / plus de financements à partir de 2021	Noé, effort de recherche dans le Manga : <ul style="list-style-type: none"> 13 missions de recherche dans la zone frontalière (2018 – 2020) 4 Agents communautaires en place, 220 personnes/jour de patrouilles d'exploration entre 2019 et 2020 1 groupe localisé au sein duquel capture et translocation de 3 gazelles 	Noé (SP)

² Les Objectifs et actions actualisés pour la conservation de la gazelle dama (*Nanger dama*) (2021-2028), extrait de l'évaluation à 2,5 ans en 2021 n'ont pas été développés par un processus de la CMS. Le Secrétariat de la CMS, en tant qu'entité des Nations Unies, suit les règles et les directives établies par les Nations Unies et toutes les désignations employées et la présentation n'impliquent pas l'expression d'une opinion quelconque de la part du Secrétariat de la CMS ou des organisations contributrices concernant le statut légal de tout pays, territoire, ville ou zone sous son autorité, ou concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					<p>dama dans la RFOROA avec nos partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 groupes de gazelles damas localisés sur la base de témoignages sans réelle estimation de la taille des groupes • Groupes peuvent être connectés entre eux ? Autres groupes présents ? • Estimation 10 à 20 individus ? 30 maximum ? (SPEstimate 10 to 20 individuals? 30 maximum? (SP) 	
1.3. Tchad: Alifa-Ati	Résultats de l'étude	B	DCFAP, SCF		<ul style="list-style-type: none"> • Pas de nouvelles depuis 2017 en raison de l'insécurité locale liée à l'exploitation aurifère illégale • Zone non accessible 	SCF / DCFAP (VB, JN, MHH)
1.4. Niger : Réserve naturelle nationale de l'Air et du Ténéré (RNNAT)	Résultats de l'étude	H	DFCPR, SCF	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi régulier sur le terrain en cours (deux missions par an) • 2 écogardes sur le site pour le suivi et la sensibilisation • Utilisation de pièges photographiques finalisée en 2020 ; analyse des données / traitement d'images en cours • Intensification des activités humaines observée sur le massif (exploitation 	SCF (VB, JN, AR)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					<p>aurifère à petite échelle), augmentation des traces de motos</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le braconnage a lieu dans la zone (d Preuve directe du braconnage d'une gazelle Dorcas collectée en 2020 par l'équipe de terrain) • Un doctorat de recherche sur la gazelle dama dans l'Aïr est en cours à l'Université de Prague • Des recommandations sont faites aux autorités gouvernementales • Des observations de femelles avec des petits ont été faites • Besoin de réinstaller les pièges photographiques pour une année supplémentaire • Les gazelles dama sont confinées dans des habitats montagneux sous-optimaux • 12 gazelles dama, dont 4 très jeunes, ont été observées sur le Mont Takolokouzet (RNN de l'Aïr et du Ténéré, au Niger) fin mai/début juin 2021, comme l'a rapporté un garde communautaire à A. Razack (SCF) 	
1.5. Niger : Réserve naturelle nationale de Termit et de Tin-Toumma (RNNTT)	Résultats de l'étude	H	Noé Conservation, DFCPR	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi régulier et permanent de la population du massif de Termit 	Noé (SP)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					<ul style="list-style-type: none"> Recensement de la population prévue en 2021 (2e semestre) Increasing observations of dama gazelles in the valleys and not on the foothills of the Termit massif -> sign of the recolonisation of habitats near the Termit massif? Recensement prévu tous les 2 ans Observations régulières avec jusqu'à plus de 20 individus distincts lors de ces missions Observations croissantes de gazelles dama dans les vallées et non sur les contreforts du massif de Termit -> signe de la recolonisation des habitats à proximité du massif de Termit ? Aucun acte de braconnage collecté dans le massif de Termit (2019 / 2020) Population à réestimer (en attente de résultats du recensement planifié (2e semestre 2021) 	
1.6. Niger, Ouest : plaines de Tamesna						
1.6.1. Établir des contacts au niveau local	Contacts établis Système de signalement local	B-M	DFCPR		<ul style="list-style-type: none"> Région trop peu sûre 	
1.7. Mali : Tamesna						

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
1.7.1. Établir des contacts au niveau local	Contacts établis Système de signalement local	B	Agences gouvernementales, ONG		• Région trop peu sûre	
1.8. Algérie : faire le suivi des signalements locaux	Résultats du suivi	B-M	ANN, DGF			
1.9. Soudan : faire le suivi des signalements locaux Étudier l'ancienne aire de répartition lorsque c'est possible	Résultats du suivi	B	Agence gouvernementale, SWS, GSA			
1.10. Fournir des formations sur les méthodes d'étude et de suivi pour tous les pays situés dans l'aire de répartition	Formations dispensées	M	Agences gouvernementales, ONG	En cours (Maroc)		ANEF (LS)
1.11. Produire une carte d'identité à usage local	Carte d'identité produite et distribuée	M	ASG	Abandonné e	• N'est plus une priorité	ASG (DM)
Objectif 2. Protéger et élargir les populations sauvages clés						
2.1. Niger, RNN Aïr et Ténéré : suivre les recommandations du plan d'action régional	Recommandations mises en oeuvre	H	DFCPR		• La surveillance doit être accrue pour que les gazelles dama retournent dans leur habitat plus optimal dans les oueds	SCF (AR)
2.2. Niger, RNN Termit Tin-Toumma: suivre les recommandations du DCFAP et DFCPR (2017)	Recommandations mises en oeuvre	H	Noé Conservation, DFCPR	En cours	• Massif de Termit intégralement protégé • 1200 hommes jours de patrouilles de lutte antibraconnage dans la RNNTT	Noé (SP)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					<ul style="list-style-type: none"> • 2500 hommes jours de patrouilles communautaires dans la RNNTT • Aucun acte de braconnage constaté sur les gazelles dama (2019 / 2020) ni traces de véhicules / motos dans la partie orientale du massif de Termit (en 2020) • Implantation permanente des moyens de gestion dans le massif de Termit (campement, système de patrouilles permanentes, grille de pièges caméra, dispositif aérien de surveillance à partir du 2e semestre) • Les limites de la réserve RNNTT ont été modifiées en juillet 2019 et remodifiées en janvier 2021 pour intégrer l'ensemble du massif de Termit 	
2.3. Tchad, Ouadi Rimé-Ouadi Achim : suivre les recommandations du DCFAP et DFCPR (2017)	Recommandations mises en œuvre	H	DCFAP, EAD, SCF	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • L'espèce est intégrée dans le projet signé et financé sur la conservation des espèces menacées 	SCF (VB, JN)
2.4. Intégrer la conservation de la gazelle dama dans tous les plans de gestion des sites	Plans de gestion conçus	M	Agences gouvernementales			

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
2.5. Surveiller la conception de la Grande Muraille Verte et l'impact potentiel sur les mouvements de la gazelle dama	Recommandations faites aux gouvernements, le cas échéant	B		Nouveau	<ul style="list-style-type: none"> Cf. Naia, M. et collab. (2021) pour les impacts possibles de la Grande muraille verte sur la gazelle dama 	
Objectif 3. Réintroduire dans de nouveaux sites						
3.1. Niger, Gadabédji RB: effectuer une étude de faisabilité	Étude réalisée	M	DFCPR, SCF		<ul style="list-style-type: none"> Les données de cartographie et sur l'habitat ont été collectées en 2018 par le SCF Une analyse est nécessaire 	SCF (VB, JN)
3.2. Niger, Ennedi RNC : effectuer une étude de faisabilité	Étude réalisée	M	DCFAP, APN		<ul style="list-style-type: none"> Une étude ethnozoologique composée de 110 entretiens a été réalisée, axée sur l'absence/la présence d'espèces et sur les espèces éteintes Aucun signalement sur la présence actuelle de la gazelle dama Une carte est en cours d'élaboration sur la base d'anciens signalements de la présence de la gazelle dama 	AP (AH)
3.3. Errachida : effectuer une étude de faisabilité	Étude réalisée	M	DEF	Abandonné	N'est plus d'actualité	ANEF (LS)
3.4. Boujdour-Safia CAE: effectuer une étude de faisabilité	Étude réalisée	M	DEF	Abandonné	N'est plus d'actualité	ANEF (LS)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
3.5. Maroc, M'hamid Elghizlane (Iriqui National Parc) : effectuer une étude de faisabilité	Étude réalisée	H	DEF	Nouveau	<ul style="list-style-type: none"> Établissement de la carte des habitats du parc national Iriqui d'ici novembre 2022 Analyse de l'évolution de la capacité de charge de l'habitat d'ici septembre 2022 Translocation du premier groupe en octobre/novembre 2022 	ANEF (LS)
Objectif 4. Renforcer les populations sauvages						
4.1. Tchad, OROA : effectuer une étude de faisabilité	Étude réalisée	H	DCFAP, EAD, SCF		<ul style="list-style-type: none"> Des plans sont en cours pour renforcer le groupe en captivité provenant de l'OROA/du Manga avec des animaux de l'EAD/Abu Dhabi fin 2021 Cf. nouvelle action 7.5 ci-dessous 	SCF / EAD (VB, JN, JC)
EN SEMI-CAPTIVITÉ						
Objectif 5. Protéger et élargir les populations en semi-captivité						
5.1. Sénégal: Katane						
5.1.1. Élargir la zone à 5000 ha	Extension créée et clôturée	H	DPN	Accomplie	<ul style="list-style-type: none"> Extension réalisé mais manque d'aménagement pour l'alimentation en eau Un enclos d'élevage des autruches a été aussi aménagé à Gueumbeul et au Ferlo. Un rapport d'étude comparative entre l'intérieur et l'extérieur de l'enclos réalisé 	DPN (SF, BY)
5.1.2. Réaliser une étude avec drone	Rapport de l'étude	M	ABZC, DPN		<ul style="list-style-type: none"> Échange avec ABZC avec la facilitation de David Mallon sur un 	DPN (SF, BY)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					Mémorandum de coopération. Document non finalisé par ABZC	
5.1.3. Mener un programme de formation	Programme terminé	H	ABZC, DPN		<ul style="list-style-type: none"> Formation pertinente, besoin de la DPN, demande finalisation mémorandum avec ABZC 	DPN (SF, BY)
5.1.4. Réaliser une étude de faisabilité sur l'obtention de nouveaux animaux	Étude réalisée	M	DPN	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Étude déjà réalisé avec la participation des universités Nationaux, des ONG, et Conservateurs de la DPN (rapport disponible) avec fortes recommandations sur l'obtention de nouveaux animaux 	DPN (SF, BY)
5.1.5. Mener une étude sur la dynamique et l'alimentation de la population en ce qui concerne les schémas de déplacement	Résultats obtenus	M	DPN, partenaires	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Suivi antilopes sahélo sahariennes permanent dans l'enclos de Katané Un mémorandum a été signé avec la coopération espagnole Ce suivi va être approfondi par un mémoire d'étude en partenariat avec l'université 	DPN (SF, BY)
5.2. Sénégal, Guembeul : évaluer le rôle dans la conservation de la dama et le besoin de nouveaux animaux	Étude réalisée	M	DPN	Accomplie	<ul style="list-style-type: none"> Guembeul est déterminant dans le cadre de la multiplication de la dama La stratégie de la DPN prévoit le renforcement de la population de Gueumbeul par un noyau reproducteur 	DPN (SF, BY)
5.3. Maroc, Safia et M'Cissi: poursuivre le	La reproduction continue	M	ANEF	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Un plan spécial de gestion de la population a été mené pour assurer un développement optimal de la 	DEF / EEZA (LS, TA, ZA)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
programme gouvernemental					population en nombre, mais aussi en comportement	
5.4. Maroc, Assa : poursuivre le programme gouvernemental	Enclos créé	M	ANEF	Accomplie	<ul style="list-style-type: none"> Le transfert du premier groupe dans l'enclos sera effectué avant la fin de 2021 (octobre-novembre) 	ANEF (LS)
5.5. Maroc, R'Mila : poursuivre le programme gouvernemental	La reproduction continue	H	ANEF	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Des travaux sont en cours pour établir un centre de reproduction à R'mila afin de gérer la diversité génétique dans le programme de reproduction contrôlée Une mission a été effectuée en mars 2021 et a montré que plus de 100 gazelles dama sont actuellement présentes Les effectifs sont en augmentation Afin de fournir plus d'espace pour la reproduction des gazelles dama, les gazelles dorcas sont retirées et transférées vers un autre site dans le sud La réintroduction est le plan à long terme 	ANEF / EEZA (LS, TA, ZA)
5.6. Algérie : Réaliser une étude de faisabilité sur une éventuelle réintroduction	Étude réalisée	B-M	ANN, DGF	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Une enquête basée sur des entretiens à approche qualitative, explorant les perceptions locales d'un futur projet de réintroduction d'ongulés éteints dans l'Ahaggar, 	UB (FB, KDS)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					incluant la gazelle dama et l'addax, a été menée dans l'aire protégée.	
5.7. Tunisie : Réaliser une étude de faisabilité sur la création d'un groupe reproducteur au parc national de Haddej	Étude réalisée	H	DGF, Marwell Wildlife	En cours mais retardé en raison des restrictions de voyage liées au COVID	<ul style="list-style-type: none"> Devra être coordonné avec la gestion du groupe d'élevage existant d'addax dans le PN Haddej 	MW (MP)
EN CAPTIVITÉ ET EN SEMI-CAPTIVITÉ EN DEHORS DE L'AIRES DE RÉPARTITION						
Objectif 6. Maximiser l'efficacité des populations en captivité						
6.1. Échanger des animaux entre l'ZAA et l'EAD	Diversité génétique gérée dans toutes les populations	H	Coordonnateurs du SSP et de l'EEP, SPA, SAF, EWA, autres	En cours dans l'AZA, EEZA	<ul style="list-style-type: none"> Trois animaux ont été transférés de l'ABZC à l'EAD La population de l'EAD compte désormais plus de 40 animaux SAF et EWA – des ranchs aux États-Unis (principalement au Texas) continuent à acheter et à vendre des gazelles dama entre eux. L'augmentation de la diversité génétique est parfois un objectif défini 	EAD (JC) SAF / EWA (EM)
6.1.1. Exchange animals between AAZ and EAD	Animaux échangés	H	ZAA, EAD		<ul style="list-style-type: none"> Le processus a été lancé En attente des résultats de l'analyse génétique des animaux de l'EAD pour orienter les échanges 	EAD / AAZ (JC, MQ)
6.1.2. Transférer des gazelles de	Animaux transférés	H	ZAA, EAZA, Coordonnateur de l'EEP	Modifiée / Coordinate	<ul style="list-style-type: none"> Action modifiée de « échange » à « transfert » 	EEZA (TA, SD)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
Mhorr d'EAZA vers ZAA				ur EEP en cours	<ul style="list-style-type: none"> De plus amples informations sur l'affiliation de la population de l'ZAA sont nécessaires Plus d'informations sur la filiation de la population ZAA sont nécessaires 	
6.1.3. Échanger des animaux entre le Maroc et l'EAZA (gazelles de Mhorr)	Animaux échangés	H	ANEF, EEZA	EEZA en cours	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec le CSIC sur l'établissement d'un plan d'échange avec la Station expérimentale des zones arides d'Almería (2023) 	EEZA (TA, SD, LS)
6.1.4. Transférer des gazelles de addra des États-Unis jusqu'à l'ZAA	Animaux échangés	H	AZA, SPA, SAF, ZAA	Modifiée	<ul style="list-style-type: none"> Action modifiée de « ZAA » à « ZAA/EAD » L'EAD prévoit également de transférer certains animaux à l'avenir 	EAD (JC)
6.1.5. Élaborer un plan de gestion des métapopulations pour les animaux pour les animaux aux emirats arabes unis	Plan élaboré	M	Propriétaires des collections régionaux	Modifiée et en cours	<ul style="list-style-type: none"> Action modifiée de « Péninsule arabe » à EAU » 	
6.1.6. Évaluer le rôle des animaux hybrides dans les opérations de réintroduction et de renforcement des populations	Évaluation publiée	H	ZAA, Parties prenantes clés	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de prendre en compte les besoins sociaux et génétiques Nécessité d'examiner qui, comment et quand la décision est prise de traiter ou non toutes les gazelles dama comme une seule population à des fins de conservation 	EEZA (TA) UO (MSP)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
6.1.7. Identifier les collections au Texas avec des haplotypes rares et mettre en œuvre des transferts ou échanges d'animaux adéquats, sous réserve de l'approbation des propriétaires	Animaux identifiés Transferts convenus et organisés	H	RZSS, responsables de livres généalogiques	Modifiée	<ul style="list-style-type: none"> Modifiée pour inclure l'approbation des propriétaires Les membres de la SAF et de l'EWA soutiennent les initiatives de conservation. 	SAF / EWA (EM)
6.2. Continuer à développer le consortium C2S2	Augmentation du nombre de membres Augmentation des effectifs de la gazelle dama	En cours	C2S2, SPA, SAF, EWA	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Les membres de la SAF et de l'EWA soutiennent les initiatives de conservation 	SAF / EWA (EM)
6.3. Poursuivre la reproduction expérimentale au zoo d'Al Aïn	Résultats disponibles	M-H	ZAA	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Les groupes mixtes de mâles et de femelles ont été séparés pour le moment Des plans pour développer des troupeaux de reproduction croisés sont en cours de discussion 	AAZ (MF)
6.4. Augmenter la capacité des pays de l'aire de répartition pour l'élevage et la gestion des gazelles dama	Une équipe formée dans chaque collection	M	Agences gouvernementales	En cours (Maroc)		ANEF (LS)
6.4.1. Mettre en place un	Programmes de formation dispensés	2019-2020	ANEF, EAD, EEZA, AAZ	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Retardée par le Covid 	EEZA / ANEF (TA, SD, LS)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
programme de formation					<ul style="list-style-type: none"> Un cycle de formation est mis en place pour les gestionnaires locaux des réserves naturelles (Maroc) 	
6.4.2. Diffuser les lignes directrices sur l'élevage	Lignes directrices diffusées	M	EEZA	En cours		EEZA (TA, SD)
6.4.3. Traduire les lignes directrices en français	Traduction disponible	M	EEZA, ONG			
6.5. Mener à bien l'analyse de la viabilité des populations et le plan de gestion des métapopulations pour toutes les populations en captivité afin d'évaluer les différentes stratégies de gestion futures	Analyse de viabilité des populations effectuée	B-M	SPA, SAF, EWA, Responsables de livres généalogiques, Propriétaires	Modifiée	<ul style="list-style-type: none"> Clarification : Évaluer séparément les gazelles Mhorr, les gazelles addra et les animaux croisés et envisager des évaluations conjointes Les stratégies de gestion utilisées au Texas et la manière dont le retrait des animaux affectera les moyens de subsistance des propriétaires doivent être prises en compte 	ASG / AAZ / RZSS (DM, LB, HS) SAF / EWA (EM)
6.6. Élaborer un plan à long terme pour produire suffisamment d'animaux pour les opérations de relâcher				Abandonné e	<ul style="list-style-type: none"> Action fusionnée avec 6.5 	
6.7. Examiner l'élaboration de modèles de métapopulation plus larges				Abandonné e	<ul style="list-style-type: none"> Action couverte au point 6.5 	

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
Objectif 7. Obtenir de nouveaux fondateurs						
7.1. Obtenir des animaux de collections privées dans les pays de l'aire de répartition				Modifiée	<ul style="list-style-type: none"> Action modifiée par l'ajout de « dans les pays de l'aire de répartition » pour plus de clarté 	
7.1.1. Faire le suivi des éventuels animaux en captivité au Tchad et au Niger	Animaux en captivité obtenus	B-M	DCFAP, DFCPR			
7.1.2. Créer un protocole et des sites de conservation	Protocole élaboré	B-M	DCFAP, DFCPR, NGOs			
7.2. Tchad : Capturer des animaux sauvages dans le Manga	Nouveaux fondateurs obtenus	2019-2020	DFCPR, SCF, autres	Accomplie	<ul style="list-style-type: none"> 3 femelles du Manga ont été capturées avec succès et transférées dans des sites de conservation dans l'OROA Le groupe de femelles a été complété par 1 mâle capturé dans l'OROA Perte subséquente de 2 femelles en raison de problèmes de nutrition La femelle et le mâle restants ont produit 2 faons Groupe complété par 1 femelle qui est entrée par elle-même dans le site de conservation 	SCF / Noé / DFCPR (VB, JN, SP, MHH)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					<ul style="list-style-type: none"> En juin 2021, le groupe total comprend : 1 mâle adulte, 2 femelles adultes, 2 jeunes femelles Nécessité de prendre une décision quant au devenir des animaux sauvages qui subsistent dans le Manga, car le site n'est pas protégé Un arbre décisionnel développé pour ce scénario est disponible dans la stratégie (page 44) 	
7.2.1. Réaliser une étude exploratoire	Résultats de l'étude	2019-2020	DFCPR, SCF	Accomplie		SCF (VB, JN)
7.2.2. Étude de faisabilité sur les méthodes de capture	Étude publiée	Réalisé 2019	SPA, EAD, SCF	Accomplie		SCF (VB, JN)
7.2.3. Planifier une opération de capture	Plan élaboré	Réalisé 2019	DFCPR, SCF, autres	Accomplie		Noé / SCF (SP, VB, JN)
7.2.4. Veiller à ce qu'un site de conservation convenable soit disponible dans l'OROA	Site disponible	Réalisé 2019	DFCPR, SCF, EAD	Accomplie		SCF (VB, JN)
7.3. Rassembler toutes les informations vétérinaires et de capture aux États-Unis	Résumé disponible	B-M	SPA, AZA			

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
7.4. Former le personnel des pays de l'aire de répartition à la manipulation et à la gestion des gazelles (voir 6.4.1)	Programmes de formation dispensés	B-M	ANEF, EAD, EEZA		<ul style="list-style-type: none"> Retardée par le Covid Ce programme doit être revu et reprogrammé 	EEZA / ANEF (TA, SD, LS)
7.5. Mener une étude de faisabilité sur la capture d'encore des fondateurs du Manga	Décision prise	H	DFCPR, SCF, Noé, autres	Nouvelle		
7.6. Elaborer un plan pour la population ex situ à l'OROA	Plan élaboré	H	EAD, SCF, RZSS, ASG, Noé, autres	Nouvelle	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une utilisation optimale de la diversité génétique des nouveaux fondateurs et minimiser la consanguinité Plan à moyen et long terme pour la reproduction et le lâcher 	
AUTRES						
Objectif 8. Poursuivre la recherche génétique						
8.1. Enregistrer les données morphologiques et prélever des échantillons génétiques de tous les spécimens de musée avec les données de localisation	Données disponibles	En cours	NMS, RZSS	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point d'un dispositif de capture hybride pour une utilisation sur des échantillons fécaux d'animaux sauvages et de musées 	
8.2. Continuer le séquençage du génome	Résultat disponibles	En cours	SCBI, RZSS, partenaires	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point d'un dispositif de capture hybride pour une utilisation 	RZSS, SCBI (HS, KD, KK)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					<p>sur des échantillons fécaux d'animaux sauvages et de musées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse ddRAD réalisée sur des animaux croisés de l'ZAA, et séquençage du génome entier à explorer • Analyse ddRAD et du génome entier d'échantillons de gazelles addra et Mhorr en captivité aux États-Unis effectuée, avec deux publications en attente • Moins de 1 % de différence observée entre les génomes de la gazelle addra et la gazelle Mhorr, soit cinq fois moins que la différence entre la gazelle dama et la gazelle de Grant • Les gazelles e Mhorr présentent un plus grand nombre de mutations délétères • Trois numéros de chromosomes différents (38, 39 et 40) ont été trouvés, mais ils ne correspondent pas à des sous-espèces spécifiques 	
8.3. Évaluer le rôle du stockage en cryobanque	Étude publiée	B	SCBI, RZSS			
8.4. Inclure l'option de la préservation des gamètes dans toutes les opérations	Protocole élaboré	B-M	SCBI, RZSS			

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
de capture de gazelles sauvages						
8.5. Obtenir et analyser de nouveaux échantillons	Échantillons analysés	En cours	RZSS	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Échantillons d'animaux récemment capturés en cours d'analyse (HS) Poursuite de l'analyse génétique des animaux de l'EAD, du Tchad (Manga, RFOROA) et d'une collection privée au Maroc 	RZSS / EAD (HS, KD, JC)
8.6. Poursuivre les recherches génétiques et morphologiques sur la structure Intraspécifique à l'aide de marqueurs nucléaires	Analyses publiées	En cours	RZSS	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point d'un dispositif de capture hybride pour une utilisation sur des échantillons fécaux d'animaux sauvages et de musées 	RZSS (HS, KD)
8.7. Maroc : Effectuer des analyses génétiques sur toutes les populations en captivité non- testées	Analyses effectués	M	RZSS, ANEF		<ul style="list-style-type: none"> Recherche de potentiels partenariats et financements 	DEF (LS)
8.8. Poursuivre la reproduction expérimentale et procéder à l'analyse génétique, analyse du sperme et au caryotypage des faons	Résultats disponibles	En cours	ZAA, RZSS	Partielle ment accomplie	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse génétique des animaux croisés est terminée L'analyse de la semence et le caryotypage ont été retardés en raison de l'absence d'un collaborateur local et des restrictions de voyage liées au Covid Une collaboration potentielle pour 	AAZ (LB)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					l'analyse de la semence est en cours d'examen <ul style="list-style-type: none"> Le potentiel d'investigation génomique sur les animaux croisés est en cours d'exploration 	
Objectif 9. Mener des recherches sur la biologie et la conservation de la gazelle dama						
9.1. Compiler des listes des besoins en recherche in situ et ex situ	Listes disponibles	B-M	Fait à l'atelier d'Al Ain	Accompli	<ul style="list-style-type: none"> Disponible dans le document de stratégie Les suivants ont été ajoutés : études en relation du comportement, morphologie, santé, survivance et reproduction des hybrides mhorr x adra 	
9.2. Poursuivre la recherche au Texas sur les déplacements et la dynamique des populations	Certains résultats disponibles, certains en cours	En cours	SAF, EWA	En cours	<ul style="list-style-type: none"> La recherche biologique se poursuit, la série de crânes pour l'étude du remplacement et de l'usure des dents est presque terminée (pour compléter les critères visuels déjà publiés) Un article sur la sélection de l'habitat dans les conditions du Texas a été publié (Mungall & Cooper, 2020) Un article sur les aspects de la taille du domaine vital dans les conditions du Texas a été publié (Mungall & Cooper, 2021) Un article sur les données relatives aux déplacements est en cours de rédaction 	SAF / EWA (EM)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
					<ul style="list-style-type: none"> Grâce à des interventions de gestion, les pertes hivernales parmi les gazelles dama dans le centre du Texas ont été heureusement assez faibles, malgré la période exceptionnellement froide avec de la glace et de la neige pendant environ une semaine 	
9.3. Analyser les données des colliers émetteurs du relâcher à Safia	Analyse disponible	En cours	EEZA, ANEF	Accomplie en 2020	<ul style="list-style-type: none"> Résultats et données publiés dans Abáigar et al (2019 : Global Ecology and Conservation 19. e00680 Abáigar et al (2020): Global Ecology and Conservation 24. e01389 	EEZA / ANEF (TA)
9.4. Mener des recherches sur les interactions interspécifiques et la concurrence au sein de l'OROA et d'autres sites	Résultats disponibles	B-M	DCFPR, SCF			
9.5. Examiner les opérations de relâcher effectuées à ce jour et identifier les raisons des succès et des échecs	Examen publié	M	EEZA, Agences gouvernementales	En cours	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation de la première opération de relâcher à Safia est terminée Planification de la prochaine opération de relâcher à Assa, en tenant compte de tous les résultats du relâcher précédent Un article sur les 50 ans de conservation de la gazelle de Mhorr a été soumis à la prochaine édition de Gnusletter 38 (1) (Abáigar, 2021). 	EEZA / ANEF (TA, SD, LS)
Objectif 10. Mettre en oeuvre la stratégie de manière efficace						

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
10.1. Continuer et élargir le Dama Network	Participation des principales parties prenantes Mises à jour régulières produites	En cours	RZSS, GSA	En cours		
10.2. Tenir à jour la « bibliothèque de la dama » (Dama Library) (Google Groups, etc.)	Bibliothèque tenue à jour	En cours	RZSS, GSA	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Accessible ici 	
10.3. Organiser une réunion d'examen au Texas	Réunion organisée	2024	SAF, EWA	Modifiée / en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Des problèmes de voyage liés au Covid ont entraîné le report de l'atelier de bilan sur la gazelle dama au Texas de 2022 à 2024 (examen après 5 ans à Kerrville, Texas) • Les participants d'outre-mer doivent être présents pour voir les conditions des ranchs, et les propriétaires aux États-Unis doivent entendre les discussions sur la façon dont leurs animaux peuvent contribuer à la durabilité de l'espèce – en particulier pour les gazelles addra 	SAF / EWA (EM)
10.4. Publier et distribuer la stratégie de conservation pour la période de 2018 à 2023	Stratégie publiée en anglais et en Français	H	ZAA, GSA, RZSS	Accompli en 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Au total, 150 copies papier en anglais et 150 en français de la stratégie de conservation ont été distribuées aux réviseurs et aux délégués de l'atelier d'Al Aïn de 2018 • Certaines copies papier sont disponibles sur demande • Les versions PDF peuvent être téléchargées sur le site Internet de l'AAZ 	AAZ, ASG, RZSS (LB, DM, HS)

Objectif / Action	Indicateur	Calendrier/ Urgence	Mise en œuvre	Mettre à jour	Notes / Commentaires	Mise à jour: Institution (individuel)
10.5. Initier un programme d'éducation et de sensibilisation sur la gazelle dama et l'écosystème dans les pays de l'aire de répartition (écoles, médias, public)	Programmes établis	B-M	Agences gouvernementales, ONGs	En cours (Maroc)		ANEF (LS)
10.6. Élaborer un plan de suivi et d'évaluation de la stratégie	Plan élaboré	M	ZAA, GSA, RZSS	En cours	<ul style="list-style-type: none"> « et mettre en œuvre » a été ajouté Plan élaboré (cf. section 3.) 	ASG / AAZ / RZSS (DM, LB, HS)
10.7. Obtenir des ressources adéquates pour chaque composante	Ressources obtenues Actions mises en œuvre	2019-2028	All	Partially achieved	<ul style="list-style-type: none"> Des fonds ont été obtenus pour certaines action 	

AH - Annabelle Honorez (AP)
 AE - Adam Eyers (FRm)
 AR - Abdoul Razack Moussa Zabeirou (SCF)
 BY - Babacar Youm (DPN)
 DM - David Mallon (IUCN ASG)
 EM - Elizabeth Mungall (SAF & EWA)

FB - Farid Belbachir (UB)
 HS - Helen Senn (RZSS)
 JC - Justin Chuven (EAD)
 JN - John Newby (SCF)
 KD - Kara Dicks (RZSS)
 KDS - Koen de Smet KK - Klaus Koepfli (SCBI)

LB - Lisa Banfield (AAZ)
 LS - Latifa Sikli (ANEF)
 MF - Mohammed Al Faqeer (AAZ)
 MHH - Mahamat Hassan Hacha (DCFAP)
 MQ - Myyas Al Qarqas (AAZ)
 MSP - Mark Stanley Price (UO)
 SD - Sonia Domínguez (EEZA-CSIC)

SF - Serigne Fall (DPN)
 SP - Sébastien Pinchon (Noé)
 TA - Teresa Abáigar (EEZA-CSIC)
 VB - Violeta Barrios (SCF)
 ZA - Zouhair Amhaouch (ANEF)

Gazelle leptocère (*Gazella leptoceros*)

Gazelle leptocère *Gazella leptoceros* Cadre logique de planification 2020-2029

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
Objectif 1. Détermination de la situation actuelle de l'espèce dans la nature			
1.1. Mener une étude de faisabilité basée sur des relevés aériens du Grand Erg occidental et du Grand Erg oriental (Algérie)	Rapports des études		DGF (Agence de tutelle), ANN
1.2. Mener des études sur le terrain dans le Grand Erg occidental et le Grand Erg oriental (Algérie)	Rapports des études		DGF (agence de tutelle), ANN
1.3. Réaliser des entretiens à la population locale dans l'Erg Er Raoui, l'Erg Cherch, l'Erg Iguidi, la Region de Tadmaït, l'Erg Cherch, Erg Issaouene, (Algérie)	Entretiens réalisés		DGF (agence de tutelle), ANN
1.4. Effectuer des relevés aériens du Grand Erg oriental (Tunisie)	Rapports des relevés effectués		DGF, Marwell Wildlife
1.5. Mener des études sur le terrain dans le Grand Erg Oriental (Tunisie)	Études menées		DGF, Marwell Wildlife
1.6. Réaliser des questionnaires et des études sur le terrain en Égypte	Études réalisées		Agence gouvernementale, Nature Conservation Egypt (ONG)
1.7. Rassembler des rapports relatifs à l'espèce en Libye et réaliser, si possible, des questionnaires et des études sur le terrain	Informations disponibles Études accessibles		Agence gouvernementale, Alhaya organisation
1.8. Rassembler des rapports historiques relatifs à l'espèce au Soudan	Informations disponibles		Agence gouvernementale, ONG
1.9. Rassembler des rapports relatifs à l'espèce dans les pays situés au sud du Sahara	Informations disponibles		Agence gouvernementale, ONG
1.10. Assurer la surveillance des réseaux sociaux concernant le braconnage avec le soutien de citoyens bénévoles anonymes	Surveillance mise en place avec des rapports réguliers avec la coordination de cette feuille de route		
1.11. Mener une étude de caractérisation du braconnage par des enquêtes de terrains et de l'archive des PV à l'administration	Rapport disponible		Proposée par TWCS à la DGF (Tunisie)
1.12. Mettre au point des méthodes standardisées pour le suivi de l'espèce	Méthodes mises au point et utilisées		

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
1.13. Développer une fiche d'identification (gazelles leptocères et dorcas) en arabe / français / anglais	Fiche d'identification élaborée et disponible en ligne		ASG, UICN-Méditerranée
1.14. Tenir à jour une synthèse de la situation actuelle	Mise à jour effectuée		ASG, Living Desert
1.15. Créer une base de données centrale et des bases de données nationales afin de stocker les registres	Bases de données créées		Agences gouvernementales
1.16. Organiser des formations en études sur le terrain, reconnaissance des gazelles, techniques de dénombrement et gestion de site	Personnel qualifié		ASG, UICN-Med, autres
Objectif 2. Renforcement de la protection des sites connus			
2.1. Doter de véhicules et d'équipements adéquats pour mener des activités de lutte contre le braconnage dans les principales AP	Principales AP bien équipées Réduction du braconnage		Agences gouvernementales, Agences de coopération internationale
2.2. Soutenir les mesures de lutte contre le braconnage à certains endroits clés du Grand Erg oriental et occidental	Système de patrouille de surveillance en place Réduction du braconnage		DGF, Gendarmerie Nationale (Algérie) DGF (Tunisie)
2.3. Veiller à l'application réelle des sanctions juridiques en cas de braconnage	Poursuites intentées contre les braconniers Réduction du braconnage		Forces de l'ordre, autorités judiciaires
2.4. Impliquer les citoyens à la surveillance des activités de braconnage	Réseaux de science citoyenne en place		Agences gouvernementales, ONG
2.5. Éviter les importations d'espèces de gazelles non indigènes en Afrique du Nord	Aucune nouvelle importation de gazelles non indigènes		Agences gouvernementales
Objectif 3. Renforcement des populations ex situ			
3.1. Gérer les centres d'élevage selon les meilleures normes internationales	- Plans de reproduction élaborés - Clôtures conçues de manière optimale - Gazelles marquées pour permettre l'identification - Protocoles vétérinaires en place - Surveillance et contrôle des charges parasitaires		Agences gouvernementales, Gestionnaires, experts
3.2. Algérie (centre d'élevage de Brezina) : Assurer chaque année le suivi des effectifs, des relations sexe/âge, du succès de la reproduction	Programme de suivi mise en place Mise en place d'un studbook de l'espèce		ANN
3.3. Tunisie (centre d'élevage de Sidi Toui) : assurer chaque année le suivi des effectifs, des relations sexe/âge, du succès de la reproduction	Programme de suivi mise en place Mise en place d'un studbook de l'espèce		DGF

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
3.4. Tunisie : construire un nouveau centre d'élevage à El Gonna et le doter de matériel et du personnel formé	Centre construit et opérationnel Mise en place d'un studbook de l'espèce		DGF, Marwell Wildlife
3.5. Mettre au point des protocoles visant à confisquer des animaux appartenant à un particulier/organisme privé dans les États de l'aire de répartition	Protocole en place Animaux confisqués transférés vers des centres d'élevage officiels		ANN, DGF (Algérie), DGF (Tunisie), TWCS
3.6. Assurer des formations en technique d'élevage et gestion des gazelles en captivité	Personnel qualifié dans tous les centres		BEF (HCEFLCD), UICN-Med, EEZA, Marwell Wildlife, TWCS
3.7. Élaborer des lignes directrices pour l'élevage et la gestion (en anglais et en français)	Lignes directrices disponibles dans les deux langues		AZA, EAZA, ZSL, EEZA, Marwell Wildlife
3.8. Examiner les options qui permettant d'élargir le programme d'élevage aux États-Unis	Examen effectué ; Recommandations formulées		AZA, questionnaires
3.9. Examiner le futur de la population européenne	Décision prise		EAZA
3.10. Continuer à essayer d'obtenir de nouveaux animaux fondateurs	Renforcement de la diversité génétique		Agences gouvernementales, ONG
3.11. Définir un plan de gestion de l'ensemble des populations captives	Développement d'un plan de gestion intégré		Tous
Objectif 4. Renforcer le cadre politique			
4.1. Développer des plans d'action ou des plans de travail nationaux fondés sur la feuille de route régionale (Algérie, Tunisie, Égypte, Libye)	Plans d'action nationaux élaborés et disponibles en ligne		Agences gouvernementales avec la collaboration des parties prenantes pertinentes au niveau national
4.2. Contribuer à l'Action concertée pour la mégafaune sahélo-saharienne de la CMS et au plan d'action révisé	Révision du plan d'action élaborée		CMS, toutes les parties prenantes
Objectif 5. Renforcer la sensibilisation à la conservation des gazelles leptocères			
5.1. Diffusion de messages dans la presse, à la télévision et sur les réseaux sociaux	Messages et articles diffusés via les médias et réseaux sociaux		Tous
5.2. Sensibiliser davantage à la situation des gazelles leptocères au sein des communautés locales dans toutes les zones clés	Organisation de séances de sensibilisation		Agences gouvernementales, ONG
5.3. Sensibiliser davantage à la situation des gazelles leptocères au sein des organisations de chasse	Organisation de réunions conjointes		Agences gouvernementales, ONG, fédérations/associations de chasseurs

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
5.4. Sensibiliser à la situation des gazelles leptocères les autorités officielles régionales : Douane, Gendarmerie et armée			Agences gouvernementales, ONG
Objectif 6. Clarifier les relations taxonomiques de <i>G. leptoceros</i>			
6.1. Mener une analyse génomique afin de confirmer les relations taxonomiques entre <i>G. leptoceros</i> , <i>G. cuvieri</i> et <i>G. marica</i> , y compris sur des spécimens provenant d'Égypte et de musées	Analyse des résultats disponible		RZSS
Objectif 7. Réintroduction et renforcement			
7.1. Étayer les bases pour une étude de faisabilité en matière de réintroduction et de renforcement des populations sauvages. (Dépend de la réussite des actions sous Objectif 3)	Étude effectuée Sites de relâche potentiels identifiés		Agences gouvernementales, ONG
Objectif 8. Coordonner et mettre en œuvre la feuille de route			
8.1. Examiner les progrès accomplis à intervalles réguliers	Rapports disponibles		Agences gouvernementales, UICN CSE ASG, ONG
8.2. Mettre à disposition des capacités et des ressources adéquates afin d'assurer la conservation des gazelles leptocères	Capacités et des ressources fournies		Tous les partenaires
8.3. Maintenir la communication entre l'ensemble des parties prenantes	La liste de diffusion du Club Leptocère est maintenue avec des communications régulières		ASG, Living Desert

Gazelle de Cuvier (*Gazella cuvieri*)

Gazelle de Cuvier *Gazella cuvieri* Objectifs et actions (UICN 2017)

Objectifs Régionaux

Objectif / Action	Indicateurs	Urgence	Responsable
Stratégie d'intervention : Coopération internationale			
Objectif R1 : Coordonner l'implémentation du Plan d'action			
R.1.1. Etablir une « mailing list » reprenant toutes les parties prenantes	Liste établie et mise en œuvre		Agences gouvernementaux, ONG, UICN-Med, CMS
R.1.2. Créer une base de données sur la gazelle de Cuvier	Base de données créée et disponible		
R.1.3. Identifier un point focal dans chaque pays de l'aire de répartition	3 points focaux identifiés		Agences gouvernementales
R.1.4. Evaluer à intervalles réguliers (2-3 ans) si les indicateurs ont été atteints	Rapport produit		CMS, autres ?
R.1.5. Diffuser les résultats d'actions entreprises à toutes les parties prenantes	Liste établie et mise en œuvre (R1.1)		Tous
R.1.6. Standardiser les méthodes de suivi	Actions pilotes, formations		Agences gouvernementales
Stratégie d'intervention : Renforcement des capacités			
Objectif R2 : Renforcer les capacités			
R.2.1. Organiser des formations sur les méthodologies de recensement et suivi (« distance sampling », photo-pièges traces, identification génétique)	Formations organisées Cadre de suivi formé à chaque pays dans l'aire de répartition Programme de suivi standardisé mis en œuvre		Gouvernements, SCF, ONG, universités
R.2.2. Organiser des formations sur la gestion de l'habitat	Formation régionale organisée		
Stratégie d'intervention : Gestion en captivité			
Objectif : R3 Développer un programme coordonné de reproduction en captivité			
R3.1. Mettre à jour des lignes directrices sur la reproduction en captivité	Lignes directrices élaborées et publiées		EAZA-CSIC
R3.2. Traduire en français ces lignes directrices	Lignes directrices traduites en Français et circulées		UICN Med
R3.3. Renforcer les capacités en termes de gestion des populations captives (maîtrise de l'élevage, manipulation des animaux, démographie et génétique)	Programme de stages et formations organisé Un cadre formé à chaque site abritant des gazelles de Cuvier		EAZA-CSIC, Agences gouvernementales
R3.4. Compléter la caractérisation génétique	Etude complète, résultats publiés	H (les	Instituts de recherche

Objectif / Action	Indicateurs	Urgence	Responsable
de la Gazelle de Cuvier		individus capturés récemment en Algérie) M-B (autres)	CSIC
R3.5. S'assurer que les projets de renforcement et de réintroduction respectent les lignes directrices de l'UICN	Projets planifiés selon UICN (2013)		Agences gouvernementales ONG
R3.6 Investiguer la possibilité d'échange d'animaux vers Almeria à travers d'EAZA	Rapport de faisabilité produit		EAZA-CSIC, Agences gouvernementales

Objectifs et Actions : Maroc

Objectif / Action	Indicateurs	Urgence	Responsable
Stratégie d'intervention : Protection et restauration des populations			
Objectif 1 : Lutter contre le braconnage			
1.1. Renforcer le système de surveillance (moyens humains et matériels).	Cadre forme et équipé dans chaque site clé		ANEF
1.2. Mettre en place des structures de surveillance dédiées à la faune sauvage.	Structures en place Programme de suivi		ANEF
1.3. Consolider la coordination entre les différentes autorités pour le contrôle et la répression.	Comité de liaison établi		ANEF, Agences gouvernementales,
Objectif 2 : Lutter contre les chiens errants			
2.1. Organiser des campagnes de tir de chiens errants (régulièrement)	Diminution des chiens errants dans des zones clés		
2.2. Empêcher l'installation de décharges dans les zones clés pour la gazelle de Cuvier	Diminution des décharges Diminution des chiens errants dans des zones clés		
Stratégie d'intervention : Protection et gestion de l'habitat			
Objectif 3 : Protéger et restaurer l'habitat de la gazelle de Cuvier			
3.1. Intégrer les zones clés pour la gazelle de Cuvier dans le système d'aires protégées.	Lacunes dans le réseau d'AP analysées Réserves potentielles identifiées		ANEF
3.2. Reconstituer des habitats dégradés, en profit de la gazelle de Cuvier	Amélioration des habitats dans les zones clés		ANEF, Ministère de l'Agriculture
Stratégie d'intervention : Sensibilisation et valorisation			
Objectif 4 : Renforcer les programmes de sensibilisation			

Objectif / Action	Indicateurs	Urgence	Responsable
4.1. Élaborer des supports de sensibilisation adaptés	Matériel élaboré		
4.2. Organiser des réunions de sensibilisation avec les chasseurs	Réunions organisées Dialogue établi		ANEF Fédération de chasseurs
4.3. Organiser des réunions de sensibilisation avec les acteurs locaux	Réunions organisées Organisations locales s'occupent de la conservation		ANEF Organisations locaux, ONG,
4.4. Organiser des campagnes au niveau des médias régionaux et nationaux	Articles publiés ou émis (presse, TV, radio)		
Stratégie d'intervention : Recherche et suivi			
Objectif 5 : Mener des activités de recherche et de suivi			
5.1. Étude sur l'occupation de l'espace et les mouvements de la gazelle de Cuvier dans l'Anti-Atlas.	Etude menée Résultats publiés		Universités, chercheurs
5.2. Étude du régime alimentaire de la gazelle de Cuvier dans l'Anti-Atlas	Etude menée Résultats publiés		Universités, chercheurs
5.3. Mettre en œuvre un système de collecte de données sur la gazelle de Cuvier	Base de données développée Système de suivi établi		Universités, chercheurs, ANEF
5.4. Mettre en œuvre le système de suivi des effectifs	Méthodologie de suivi adoptée Formation des cadres		

Objectifs et Actions : Algérie

Objectif / Action	Indicateurs	Urgence	Responsable
Stratégie d'intervention : Protection et restauration des populations			
Objectif 1 : Réduire la mortalité directe			
1.1. Former les intervenants	Cadres formés dans tous les zones clés Mortalité directe réduit		
1.2. Assurer l'application rigoureuse de la loi	Braconniers poursuivis Mortalité directe réduit		
1.3. Mettre en place un dispositif de lutte	Dispositif mis en place Mortalité directe réduit		
1.4. Impliquer les fédérations de chasse dans la lutte anti braconnage	Réunions organisées Dialogue établi Mortalité directe réduit		
1.5. Impliquer la société civile dans la lutte anti braconnage	Prog de sensibilisation Comité de Co aménagement Mortalité directe réduit		

Objectif / Action	Indicateurs	Urgence	Responsable
1.6. Mettre en place un dispositif de lutte contre les chiens errants	Diminution des chiens errants dans les zones clés		
Stratégie d'intervention : Protection et gestion de l'habitat			
Objectif 2 : Protéger et gérer l'habitat des gazelles			
2.1. Délimiter des aires protégées dans les sites clés	Lacunes dans le réseau d'AP analysées Réserves potentielles identifiées		
2.2. Créer des corridors écologiques	Corridors identifiés et cartographiés Mesures d'aménagement élaborés		
2.3. Mener des études d'impacts rigoureuses	Etudes d'impacts menées selon normes internationaux		
Stratégie d'intervention : Sensibilisation et valorisation			
Objectif 3 : Renforcer les programmes de sensibilisation			
3.1. Lancer des campagnes de sensibilisation (médias, communautés locaux)	Articles publiés ou émis (presse, TV, radio) Réunions organisées Organisations locales s'occupent de la conservation		
3.2. Développer un programme d'éducation environnementale	Réunions organisées Organisations locales s'occupent de la conservation		
3.3. Organiser des jours de sensibilisation de la faune sauvage	Réunions organisées Organisations locales s'occupent de la conservation		
Stratégie d'intervention : Recherche et suivi			
Objectif 4 : Mener un programme de recherche et de suivi			
4.1. Recherche fondamentale : dynamique des populations	Etude menée Résultats publiés		
4.2. Recherche appliquée : capacité de charge	Etude menée Résultats publiés		

Objectifs et Actions : Tunisie

Objectif / Action	Indicateurs	Urgence	Responsable
Stratégie d'intervention : Protection et restauration des populations			
Objectif 1. Réduire la mortalité directe			
1.1 Réduire le braconnage à son plus bas niveau.	Augmentation population de gazelle de Cuvier Diminution de signes de braconnage Mortalité directe réduit		DGF et CRDA ONG
1.2. Application rigoureuse de la loi.	Procès verbaux poursuivis Diminution de PV (procès-verbaux)		Garde Nationale, Juges Autorités nationales et locales

Objectif / Action	Indicateurs	Urgence	Responsable
Objectif 2 : Lancer un programme de réintroduction			
2.1. Développer un programme de reproduction en captivité	Programme développé et mis en œuvre Augmentation de la population captive	MoU signé avril 2015	DGF, CSIC (Almeria)
2.2. Identifier les sites optimaux pour la réintroduction	Sites évalués		DGF
	Gazelles transférées	Transfert d'Almeria au parc national de Serj, octobre 2016	DGF, CSIC
	Gazelles relâchées dans des parc nationaux		DGF, CSIC
Stratégie d'intervention : Protection et gestion de l'habitat			
Objectif 3 : Protéger et restaurer l'habitat			
3.1. Améliorer et renforcer le gardiennage	Cadres formés dans tous les zones clés Mortalité directe réduit		DGF et CRDA ONG Autorités nationales
Chambi	Cartographie Suivi de la situation		DGF
3.2. Concerner l'aménagement et planification territoriale / Études d'impact	Amélioration des habitats dans les zones clés		
3.3. Système de surveillance pour lutter contre les feux de forêts et le déboisement	Augmentation de la surface de forêt		
3.4. Protection et restauration de la steppe d'alfa.	Augmentation de la surface de steppe d'alfa		
Objectif 4 : Assurer la connectivité de l'habitat			
4.1. Mener des études sur les corridors potentiels	Corridors identifiés et cartographiés		DGF, Universités, ONG
Stratégie d'intervention : Sensibilisation et valorisation			
Objectif 5 : Renforcer les programmes de sensibilisation			
5.1. Lancer des campagnes de sensibilisation envers : écoles, média, communautés locaux, journalistes	Public est plus attiré vers la nature Conviction au volontariat (bénévolat) Articles publiés ou émis (presse, TV, radio)		DGF, ONG, journalistes, universités, Ministère de l'environnement, chercheurs.
5.2. Lancer des campagnes de sensibilisation envers : Police, Armée, chasseurs, autorités administratives,	Réunions organisées Responsables formés		
5.3. Elaborer des brochures, conférences, fêtes, journée d'information, cartes postales, réseaux sociaux, films	Matériels élaborés		

Objectif / Action	Indicateurs	Urgence	Responsable
Stratégie d'intervention : Recherche et suivi			
Objectif 6 : Mener des activités de recherche et de suivi			
6.1. Déterminer le statut actuel de la population résiduelle de gazelle de Cuvier	Programme d'études élaboré Estimations des effectifs	H (Jebel Chambi) M (reste du pays)	Universités, Chercheurs, DGF
6.2. Évaluer la réponse de l'habitat aux besoins des populations réintroduites	Etudes conduites Plans de gestion adaptés		
6.3. Suivi du procès d'adaptation des populations réintroduites (alimentation, maladies, comportement)	Etudes conduites Gestion adaptée		DGF, ONG, Universités
6.4. Formations adaptées des gestionnaires, chercheurs, les agents des terrains, les gardiens, les éco-gardes	Programme de stages et formations organisé		UICN Spécialistes nationaux et internationaux
6.5. Renforcer des capacités humaines : augmentation des effectifs des différents personnels	Effectifs augmentés dans les zones clés		DGF
6.6. Renforcer des moyens matériels (équipement, moyens de surveillance)	Matériel adéquat dans zones clés		DGF, ONG
6.7. Mettre en place d'un système de suivi et d'évaluation	Système en place Suivi régulier mis en œuvre		DGF, ONG, Universités

Gazelle dorcas (*Gazella dorcas*)

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
Objectif 1. Le statut de l'espèce dans la nature est établi			
1.1. Identifier les sites et les corridors clés et autre aires protégées	Production d'une carte des sites et des corridors clés		
1.2. Renforcer les capacités régionale et nationales en matière d'inventaire et de suivi	Évaluation des besoins en capacités réalisée Ateliers de formation organisés Des équipes formées dans tous les pays de la gamme		
1.3. Réaliser des inventaires	Inventaires réalisés et résultats analysés		
Objectif 2. Les populations connues et leur habitat sont protégés efficacement et suivi			
2.1. Renforcer la lutte contre le braconnage	Programmes de patrouille convenus et financés Réduction des incidents de braconnage Nombre suffisant de véhicules et de motos disponibles Sessions de formation pour les gardes forestiers		
2.1.1. Renforcer l'application de la loi			
2.1.2. Organiser des patrouilles anti-braconnage			
2.1.3. Impliquer les populations locales dans la surveillance et le control			
2.1.4. Renforcer les capacités			
2.1.5. Sensibiliser les communautés locales et autres acteurs			
2.2. Développer ou mettre à jour des plans de gestion pour tous les sites clés	Plans de gestion produits/mises à jour		
2.3. Développer et mettre en œuvre des plans de suivi régulier			
Objectif 3. Réintroduction des gazelles dorcas dans certaines parties de leur aire de répartition et renforcement les populations existantes.			
3.1. Renforcer la mise en œuvre du programme de réintroduction au Maroc			
3.2. Réaliser des études de faisabilité sur d'autres réintroductions	Études réalisées Identification de sites potentiels de libération		

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
Objectif 4. La diversité génétique est évaluée et la gestion des populations <i>ex situ</i> de la gazelle dorcas est optimisée pour soutenir la conservation <i>in situ</i>.			
4.1. Poursuivre la recherche génétique et génomique	Analyses effectuées Évaluation de la diversité génétique		
4.1.1. Confirmer le statut de <i>G. d. massaelya</i>	Analyse terminée		
4.1.2. Évaluer la structure phylogénétique	Unités de conservation identifiées		
4.2. Maintenir et étendre les programmes de sélection coordonnés	- Augmentation du nombre d'institutions participantes		
4.3. Gestion intégrée <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> dans le cadre d'une "approche à plan unique".	Plan intégré produit		
4.4. Maintenir les populations <i>ex situ</i> du Maroc comme source régionale pour les réintroductions.	L'élevage se poursuit		
4.5. Améliorer l'intégration des données de génétique moléculaire dans la modélisation de la viabilité des populations et les stratégies de gestion	Résultats incorporés		

Gazelle à front roux (*Eudorcas rufifrons*)

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
Objectif 1. Le statut de l'espèce dans la nature est établi			
1.1. Effectuer des inventaires aériennes, terrestres et par questionnaire dans toute l'aire de répartition.			
1.1.1. <i>G. r. rufifrons</i>	Inventaires réalisées Cartes de distribution produites Estimations de la population produites		
1.1.2. <i>G. r. tilonura</i>	Inventaires réalisées Cartes de distribution produites Estimations de la population produites		
1.1.3. <i>G. r. albonotata</i>	Inventaires réalisées Cartes de distribution produites Estimations de la population produites		
1.2. Renforcer la capacité régionale d'enquête et de suivi	Évaluation des besoins en capacités réalisées Ateliers de formation organisés Des équipes formées dans tous les pays de la gamme		
1.3. Identifier les sites et les corridors clés	Production d'une carte des sites et des corridors clés		
Objectif 2. Les populations connues sont protégées efficacement			
2.1. Renforcer les mesures de lutte contre le braconnage	Programmes de patrouille convenus et financés Réduction des incidents de braconnage		
2.1.1. Renforcer la capacité des agences gouvernementales	Sessions de formation pour les gardes forestiers Nombre suffisant de véhicules et de motos disponibles		
2.2. Développer ou mettre à jour des plans de gestion pour tous les sites clés	Plans de gestion produits/mises à jour		
Objectif 3. La taxonomie des <i>Eudorcas</i> est clarifiée			
3.1. Réaliser des unités d'analyses phylogénétiques à l'échelle de l'aire de répartition	Unités de conservation identifiées		
3.2. Élaborer un plan global pour assurer la conservation maximale de la diversité génétique	Plan terminé		

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
3.3. Étudier le rôle des biobanques, de la génération de lignées cellulaires, des techniques de reproduction et de la circulation des cellules germinales.	Stratégies développées		
Objectif 4. Évaluation des besoins en matière de gestion ex situ			
4.1. Examiner la faisabilité de l'établissement de programmes de sélection coordonnés	Examen terminé		
Objectif 5. Évaluation du rôle de la réintroduction			
5.1. Revoir l'importance des réintroductions	Examen terminé		

Mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*)

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
Objectif 1. Le statut de l'espèce dans la nature est établi			
1.1. Effectuer des enquêtes aériennes et terrestres	Enquêtes réalisées Statut de la population individuelle établi		
1.2. Renforcer la capacité régionale d'enquête et de suivi	Évaluation des besoins en capacités réalisée Ateliers de formation organisés Des équipes formées dans tous les pays de la gamme		
Objectif 1. Les populations connues sont protégées efficacement			
2.1. Renforcer la lutte contre le braconnage	Programmes de patrouille convenus et financés Réduction des incidents de braconnage		
2.1.1. Renforcer la capacité des agences gouvernementales	Sessions de formation pour les gardes forestiers Nombre suffisant de véhicules et de motos disponibles		
2.2. Identifier les sites et les corridors clés	Production d'une carte des sites et des corridors clés		
2.3. Plans de gestion produits ou mis à jour pour tous les sites	Plans produits/mises à jour		
Objectif 3. Réintroduction dans des parties appropriées de son ancienne aire de répartition			
3.1. Consolider la réintroduction au Maroc			
3.1.1. Poursuivre le programme de diffusion prévu	Croissance et expansion de la population		
3.1.2. Maintenir le programme de surveillance	Analyse des résultats (reproduction, mouvements, utilisation de l'habitat)		
3.1.3. Consolider l'engagement communautaire	MoUs renouvelés		
3.2. Mener des études de faisabilité sur d'autres réintroductions	Études réalisées Identification de sites potentiels de libération		
Objectif 4. La diversité génétique est évaluée et la gestion des populations <i>ex situ</i> est optimisée pour soutenir la conservation <i>in situ</i>.			
4.1. Effectuer des analyses génétiques et génomiques	Évaluation de la diversité génétique Unités de conservation identifiées		
4.1.1. Évaluer la structure phylogénétique	Analyse terminée		
4.2. Identifier les unités de conservation			
4.3. Recherche sur les biobanques, la génération de lignées cellulaires, les technologies de reproduction et la circulation des cellules germinales	Stratégies développées		

Objectif / Action	Indicateur	Urgence	Mise en œuvre
4.4. Maintenir et étendre les programmes de sélection coordonnés	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'institutions participantes - Augmentation du nombre d'animaux inclus dans les programmes 		
4.5. Gestion intégrée <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> dans le cadre d'une "approche à plan unique".	Plan intégré produit		
4.6. Améliorer l'intégration des données de génétique moléculaire dans la modélisation de la viabilité des populations et les stratégies de gestion	Résultats incorporés		